

LA MONTAGNE

> Politique

En Corrèze, après trois mois d'attente, Saillac a enfin une équipe municipale

Privée d'élections en mars faute de candidats, la commune de Saillac (Corrèze) a enfin désigné son nouveau conseil municipal, ce dimanche 14 juin 2026.

Par Michaël Nicolas

Publié le 14 juin 2026 à 20h50



Gilles Tronche briguera le fauteuil de maire, en fin de semaine prochaine.

Il aura fallu attendre près de trois mois pour arriver à un dénouement. Mais cette fois, c'est fait : depuis ce dimanche 14 juin en début de soirée, Saillac a enfin une nouvelle équipe municipale. La petite commune de 212 habitants était la dernière, en Corrèze – et parmi les 68 en France – à ne pas avoir voté en mars dernier, faute de candidats.

Neuf voix d'écart entre les deux listes

Après un trimestre sous administration d'une délégation spéciale installée par le préfet, les 182 électeurs ont enfin tranché entre les deux listes en lice pour succéder au maire sortant, Olivier Laporte, en poste depuis 2001.

La liste menée par Gilles Tronche s'est imposée avec 75 suffrages, soit neuf de plus que celle de Bernard Delpech (66 voix sur 141 exprimées).



Le scrutin s'est joué à 9 voix d'écart entre les deux listes en lice.

« J'ai le sentiment que le travail a payé. On a fait une belle campagne et on en est récompensé »

Gilles Tronche (*Futur maire de Saillac*)

Le maraîcher de 61 ans reconnaît s'être « presque imposé d'y aller » après la réunion publique organisée par le préfet fin mars. « Ça ne m'intéressait pas au départ car j'avais déjà pas mal d'autres fonctions (dont celle de président du club de rugby de Meyssac, NDLR), mais j'ai eu une prise de conscience après cette réunion. »

Le nouveau conseil municipal. Liste Saillac Ensemble : Gilles Tronche, Claire Labrue, Maryse Richère, Jean-Baptiste Traversac, Elodie Labrue Meynen, André Gianfranceschi, Charlotte Allagnat, Eric Valette, Cécile Fernando ; Liste Saillac notre village, notre avenir : Bernard Delpech, Sonia Gaiani.

Des chantiers prioritaires identifiés

Dans la foulée, le nouvel élu a promis que son équipe allait « s'employer à donner le meilleur d'elle-même ». Parmi les priorités : « le gros chantier de l'église, dont le plafond est en train de tomber », mais aussi le musée de la noix, « dont le gérant est parti cette semaine », ou encore le maintien de l'école au sein du RPI.



Gilles Tronche avait déjà été élu en 2001 à Saillac.

« L'avenir dira si c'est bien »

Battue, la liste de Bernard Delpech recueille tout de même 66 voix. « C'est le jeu du scrutin. Les habitants ont choisi. Je suis content de voir que pas mal d'électeurs ont voté pour notre liste, a-t-il commenté. Pour le reste, l'avenir dira si c'est bien. » Il assure vouloir s'investir « autant que possible et en fonction de ce qu'on m'acceptera ».



C'est Lydie Fabre-Bottero, la présidente de la délégation spéciale installée par le préfet, qui a proclamé les résultats, ce dimanche 14 juin 2026.

Une transition en douceur

Présents dimanche pour encadrer le scrutin, les trois membres de la délégation spéciale vont désormais tourner la page d'« une expérience enrichissante », selon Marie-Claire Chaban-Perrier. « On est encore là une semaine, le temps d'assurer la transition et de convoquer le premier conseil municipal, qui se tiendra entre vendredi et dimanche. Mais nous n'y assisterons pas. »

Jean-Georges Mermet, qui faisait partie du trio avec Lydie Fabre-Bottero, ne soufflera toutefois pas longtemps, puisqu'il doit prendre dans la foulée la direction de Tarnac, où l'élection a été annulée par le tribunal administratif.